39, Avenue de la Libération – 6791 ATHUS

RECRUTEMENT D'UN ERGOTHÉRAPEUTE EN MAISON DE REPOS À TITRE CONTRACTUEL (H/F) – NIVEAU B1 – POUR LE CPAS D'AUBANGE

Fonction (liste non exhaustive)

- Effectue des « examens » pour observer les aptitudes, identifier les limites de fonctionnement ou les troubles, et rechercher la cause du problème.
- Evalue les résultats des examens et établit un diagnostic.
- Détermine le traitement optimal, (en concertation avec l'équipe des paramédicaux)
- Informe les résidents (et qui de droit) à propos des examens, des troubles constatés et de la thérapie,
- Prépare le traitement (contenu, matériel).
- Traite les résidents selon la thérapie prescrite,
- Evalue régulièrement les effets de la thérapie,
- Effectue les ajustements nécessaires,
- Conseille et informe (ex. collègues) de l'évolution du traitement.
- Tient à jour un rapport dans le dossier soins,
- Etablit des comptes rendus si nécessaire.
- Accompagner les résidents dans leurs déplacements intérieurs,
- Participer aux projets et activités visant le bien-être et à la bonne qualité de vie du résident,
- Sensibiliser à l'éducation socio-sanitaire,
- …

Conditions de recrutement

- être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne, restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne;
- être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court d'ergothérapeute. En cas de diplôme(s) étranger(s), fournir l'équivalence;
- satisfaire à l'examen de recrutement prescrit consistant en une épreuve (article 42 du statut administratif du CPAS Aubange) :
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Etre âgé de 18 ans au moins

Conditions de travail

Régime de travail	temps plein (38h/semaine)
Contrat	Contrat de remplacement
Salaire	Barème B1 : min 30.166,08 € max 41.854,36 € annuel brut indexé au 1er juillet 2017 avec des augmentations en fonction de l'ancienneté dans le service
Avantages	- Chèques-repas - Pécule de vacances - Allocation de fin d'année - Prime d'attractivité - Régime de congé souple et attractif

Modalités de contact

- A adresser par courrier au Collège communal d'Aubange
  rue Haute 22 à 6791 ATHUS

- A déposer contre accusé de réception au service du personnel de la Ville d'Aubange
  rue Haute 38 à 6791 ATHUS

- A envoyer par mail au service du personnel de la Ville d'Aubange (un accusé de réception sera renvoyé) job@aubange.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie du diplôme
- copie du permis de séjour ou de travail, le cas échéant ;
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant ;
- Passeport APE, le cas échéant ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

Aucune date limite de candidature n'est fixée, la présente offre sera suspendue par décision de l'Autorité compétente. Elle se réserve le droit d'arrêter les candidatures dans le cas où celles-ci s'avéraient trop nombreuses.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Auprès de Monsieur le Directeur Général (☎ 063/37.20.01)

CPAS d'Aubange, le 31 juillet 2018
Par le Conseil,

Le Directeur général
(s) PHILIPPART V.

Le Président
(s) DEVAUX V.